

AVIS D'ATTRIBUTION DU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE « CMU »

SECTION I AUTORITE CONTRACTANTE	
Autorité contractante	Nom Officiel : Etat de la République de Côte d'Ivoire, représenté par le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale
Adresse et coordonnées	Ville : Abidjan Code Postal : 08 BP V 2177 Abidjan 08 Adresse géographique : Plateau Tour D Téléphone : 22493311/ 20226301 Fax : 22493306/ 20217608 Courrier électronique : N/A
Nature de l'Autorité Contractante	Etat
SECTION II OBJET DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	
Intitulé du partenariat	Contrat de partenariat sur financement public pour la mise en place d'un système biométrique des assurés de la couverture maladie universelle (CMU) et d'un applicatif de gestion de la CMU ainsi que son environnement matériel et logiciel
Texte de base	Décret n°2012-1151 du 19 décembre 2012 relatif aux contrats de partenariats public-privé
Objectifs du projet	Mettre en place un système sécurisé de couverture maladie offrant un accès à des soins de qualité à l'ensemble des populations résidant en Côte d'Ivoire
Localisation du projet	Côte d'Ivoire
Description du projet	Mise en place d'un système d'enrôlement biométrique sur l'ensemble du territoire national pour la CMU Mise en place d'un système de production des cartes d'assurés de la CMU Mise en place d'un système d'information de la CMU Support technique et maintenance de l'ensemble des logiciels et matériels
Coût du projet	44 000 000 000 FCFA
SECTION III PROCEDURE	
Procédure de passation	Proposition spontanée
Avis légaux	Avis de non objection du CNP-PPP : 1 ^{er} septembre 2014 Autorisation du Conseil des Ministres : 15 septembre 2014
Candidat retenu	Nom : SNEDAI COTE D'IVOIRE Adresse et contact : Cocody Angré 7 ^{ème} tranche Lot 3396, BP 22 Cedex 5 Abidjan, représentée par M. BICTOGO Adama, Président Directeur Général Nationalité : Ivoirienne

Procédures de recours	Néant
SECTION IV CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU CONTRAT	
Périmètre d'activités	Conception, financement, exploitation et maintenance
Durée du contrat	Sept (07) années
Engagements des parties	Engagements principaux du partenaire privé : -Devoir de conseil, confidentialité, probité du personnel, information -Production de 5 millions de cartes d'assurés -Mise en place du système d'information du Bénéficiaire Economique -Maintenance préventive, curative et évolutive -Communication de la liste des logiciels Engagements principaux de l'Autorité Contractante : -Mettre à la disposition de l'opérateur 59 sites, la codification des pathologies -Mettre à la disposition de l'opérateur l'atlas des pharmacies -Payer l'Opérateur
Répartition envisagée des investissements	Investissement privé : 16 527 588 000 FCFA Investissement public : Sites
Modalités de rémunération	Redevance annuelle fixe et forfaitaire de l'Etat
Avantages spécifiques	Code des Investissements Exonération de la TVA et des droits de douane
SECTION V ATTRIBUTION DU CONTRAT	
Partenaire en charge de l'exécution du projet	Nom : SNEDAI COTE D'IVOIRE Adresse et contact : Cocody Angré 7 ^{ème} tranche Lot 3396, BP 22 Cedex 5 Abidjan, représentée par M. BICTOGO Adama, PDG
Date d'approbation du contrat	Approbation par décret : n°2014-647 du 29 octobre 2014
Conditions suspensives à l'entrée en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> - Notification à l'Opérateur de l'approbation par décret du contrat de partenariat - Notification à l'Opérateur de l'approbation du décret autorisant le traitement des données à caractère personnel tel que prévu par l'article 13 de la loi 2013- 450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel
Date d'entrée en vigueur	N/D